



Alerte Mobilité interne au SPIP d'Aix-en-Provence :

Discours de sourd et langue de bois

Qui dit été dit mobilité interne au SPIP des Bouches-du-Rhône.

Les campagnes sont lancées sur les différentes antennes et les agents doivent formuler leurs vœux avant la rentrée de septembre.

Les enjeux sont considérables d'autant que parfois ils en deviennent vitaux pour la santé mentale des agents. Nous dénonçons depuis de nombreuses années les difficultés que rencontrent les agents tous corps confondus à travailler sur un établissement tel que le CP d'Aix-Luynes.

La récente et ignoble agression d'une collègue surveillante devant son domicile démontre le climat délétère et complexe de cet établissement et nous tenons à lui apporter notre soutien.

C'est dans ce contexte d'épuisement qu'évoluent nos collègues du SPIP de la Luynes. A bout pour une grande partie d'entre eux, la mobilité interne permet d'obtenir un second souffle bien que la charge de travail en milieu ouvert reste importante : entre 110 et 120 personnes suivies pour 1 ETP.

L'ensemble de l'équipe de la RA d'Aix-en-Provence est surprise de la liste des postes proposés.

De nombreux agents ont sollicité par mail le chef d'antenne afin d'obtenir des éclaircissements sur les effectifs. Ce dernier n'a non seulement apporté aucun élément de réponse, pire, il a demandé aux agents de l'interpeller individuellement afin d'obtenir son éclairage.

Non, Monsieur le chef d'Antenne, vous devez avoir le même discours auprès de l'ensemble des agents de l'antenne !

Non, les comptes ne sont pas bons, il manque bel et bien 7 postes en MO : 7 postes qui permettraient aux agents de Luynes d'obtenir une levée d'échec car comme l'a souligné une collègue « **la détention abîme et pas seulement les personnes qui y sont écrouées** », mais également 7 renforts pour les CPIP du MO qui croulent sous le nombre de dossiers pris en charge.

La décision de la direction du SPIP d'Aix de proposer seulement 3 postes à la mobilité est inaudible par vos agents et vécu comme une injustice... Une de plus finalement, puisque le poste d'un agent en CLM se voit réservé à un ANT et non un titulaire... un sentiment de déjà vu qui ne passe plus.

Les questions tournent dans toutes les têtes : 3 postes mais pour occuper quel secteur ? Quid des départs en retraites ? Quid des mises à disposition ? Le MO d'Aix-en-Provence est doté du renfort d'un CPIP placé, s'agit-il d'un poste vacant ? d'un remplacement ? Bref, RIEN n'est clair !

La CGT IP soucieuse de la défense du statut du fonctionnaire ne cessera de réclamer que l'ensemble des postes vacants sans exception soient ouverts pour la mini mobilité et soient proposés aux titulaires uniquement.

Aix-en-Provence le 06/08/2024.